



Les actions locales pour la participation politique : résultats d'une recherche

Altay Manço

La recherche décrit et explique le taux d'inscription des étrangers au Luxembourg sur les listes d'électeurs aux élections communales d'octobre 2011. Il analyse également les actions mises en place par les communes et autres structures afin de mobiliser les étrangers pour une plus ample participation. L'objectif est également de décliner des recommandations.

Pour arriver à ce résultat, les chercheurs du CEFIS ont constitué une banque de données comprenant 160 informations sur les 106 communes du pays. Ils ont proposé un questionnaire aux communes à propos de leurs pratiques de mobilisation pour l'inscription des étrangers sur les listes d'électeurs. Ces informations ont été soumises à des analyses statistiques. Des interviews approfondies ont également été réalisées dans dix communes et auprès de diverses associations. Une revue de presse luxembourgeoise sur les élections communales fut réalisée et les programmes des partis politiques, ainsi que des rapports réalisés par les communes pour le Ministère de la Famille et de l'Intégration, examinés. Ainsi, le CEFIS a utilisé tant des données quantitatives que qualitatives sur les communes et les pratiques de sensibilisation qui y ont été menées par des acteurs publics et privés, durant la campagne des élections communales de 2011.

Le vote : le côté lumineux du pouvoir

Au Luxembourg, 44 % de la population est étrangère. Dans plusieurs localités, ce taux dépasse en réalité les 50 %. La participation des étrangers à la vie politique locale, l'échelon décisionnel le plus près de la population, est un important enjeu de démocratie. L'action de voter met le citoyen en contact direct avec le processus politique. Voter nous lie les uns aux autres en tant que citoyens et citoyennes. En participant à une élection et en donnant un point de vue, nous contribuons au bon fonctionnement de notre démocratie. Voter sert à protéger nos libertés. Une société démocratique ne peut survivre que si tous les citoyens considèrent le processus politique comme un devoir et une responsabilité.

Participation faible, mais le temps aide

Or, le taux de participation moyen des étrangers au Luxembourg est de 17 %. Il est également très variable selon les catégories de populations et les communes du pays.

De scrutin en scrutin, le taux d'inscription des étrangers augmente de 2 %. On observe aussi un lien avec l'ancienneté sur le territoire et les générations qui se succèdent au Luxembourg. Les personnes les plus âgées s'inscrivent davantage sur les listes d'électeurs étrangers que les plus jeunes. Les étrangers ne peuvent accéder au droit de vote aux élections communales qu'après cinq ans de présence au Luxembourg. Ce fait agit négativement sur les scores d'inscription des grandes communes.

La nationalité luxembourgeoise ?

Les taux d'accès à la nationalité luxembourgeoise sont importants parmi les personnes originaires de l'Ex-Yougoslavie et du Cap-Vert. Les personnes qui envisagent la naturalisation peuvent être moins intéressées par l'inscription sur les listes d'électeurs étrangers. Par contre, la naturalisation rend obligatoire le vote à tous les échelons politiques.

Facteurs politiques de la participation

La recherche montre que la visibilité des candidats étrangers sur les listes et dans les médias a un effet positif sur le taux d'inscription des électeurs potentiels ; les résultats de la communauté monténégrine peuvent à ce propos être cités en exemple. La faible présence des étrangers dans la vie politique semble être un frein à l'augmentation du taux d'inscrits. En effet, les étrangers non UE sont très peu présents dans les candidatures et absents parmi les élus. Un candidat étranger à 5 fois moins de probabilités d'être élu qu'un candidat luxembourgeois. Dans les commissions communales, les étrangers sont également sous représentés et souvent confinés dans les commissions en charge des questions liées aux migrants. Une minorité de programmes politiques tient compte de la présence locale d'une population étrangère.

Facteurs liés aux actions dans les communes

Le nombre et la diversité des actions dans une commune ont un effet positif sur le taux d'inscription des étrangers. Les actions les plus porteuses en termes de mobilisation pour l'inscription semblent être les initiatives personnalisées, les lettres, les démarches au domicile, l'information au cas par cas à la maison communale, etc. Elles semblent encore plus efficaces si elles tiennent compte de la diversité des langues au sein de la population.

Si les actions spéciales et générales comme la journée nationale de l'inscription et autres initiatives ponctuelles ont leur importance, nous observons qu'elles ne remplacent pas le travail au quotidien des agents communaux en contact particulier avec la population étrangère. Les campagnes ou opérations de visibilité sont surtout efficaces si les communes les pensent en partenariat avec des associations locales et, en particulier, avec des organisations culturelles des communautés immigrés. Les Commissions communales d'intégration sont, dans ce cadre, des relais utiles, car la faible coordination des actions peut engendrer des investissements peu fructueux et une frustration chez les organisateurs et mener à une démobilitation. Enfin, les actions ciblant les jeunes apparaissent comme importantes : la stratégie doit épouser la diversité des sensibilités, des ressources et des besoins des populations.

Facteurs sociaux de la participation

Certaines communes du nord du pays et de la couronne autour de la capitale avec une population étrangère issue des États européens ont des taux d'inscription relativement élevés. Les communes du Sud accueillant beaucoup d'immigrés originaires de pays hors UE et du Portugal ont, en revanche, plus de difficultés à mobiliser les étrangers à s'inscrire sur les listes d'élection. Ce sont des communes avec un solde migratoire et des taux de chômage plus élevés que d'autres. Ces observations restent stables de scrutin en scrutin.

Recommandations pour amplifier la participation politique

- *Faciliter l'accès au droit de vote aux élections communales ;*
- *Intervenir sur le vote dès le Contrat d'intégration et premier accueil dans la commune ;*
- *Sensibiliser et former les employés communaux sur le sujet et favoriser le contact personnel ;*
- *Interpeller les partis politiques pour faciliter l'intégration des étrangers dans leurs rangs et cibler les campagnes à destination des résidents étrangers ;*
- *Simplifier le processus de naturalisation en vue de la participation politique ;*
- *Renforcer la diversification des langues au sein de la vie politique ;*
- *Généraliser la « Journée nationale », proposer un prix de politique communale ;*
- *Revoir et prolonger à nouveau le calendrier d'inscription ;*
- *Désigner des communes prioritaires pour agir ;*
- *Coordonner les actions spécifiques au sein d'une région ;*
- *Solliciter la participation des associations d'étrangers, des syndicats, des clubs sportifs, des associations de jeunes, de quartier, de locataires ou résidents d'immeuble..., les sensibiliser sur la question de la participation et les écouter sur les questions qui les concernent ;*
- *Penser que la participation politique commence bien avant les urnes et nécessite un dialogue permanent entre les citoyens, leurs regroupements et les décideurs ;*
- *Recourir à la presse (notamment des communautés immigrées) et à internet, aux réseaux sociaux ;*
- *Lancer des Commissions communales pour les relations internationales ;*
- *Lancer des initiatives spécifiques pour les jeunes, les travailleurs, les femmes... ;*
- *Etudier les motifs des étrangers qui ne s'inscrivent pas sur les listes d'électeurs.*